



BVBA TOM VAN STEENKISTE
LENTAKKERSTRAAT 20
B-9880 AALTER-LOTENHULLE

Enregistrement

Par la présente, il est certifié que la société BVBA TOM VAN STEENKISTE, sise LENTAKKERSTRAAT 20 à B-9880 AALTER-LOTENHULLE, n° registre de commerce 456665112/06.28.01, s'est enregistrée auprès de l'Administration de l'environnement conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets comme établissement ou entreprise qui:

- transporte des déchets à titre de transit ou d'importation sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg
- collecte ou transporte des déchets inertes provenant de travaux routiers, d'excavation ou de démolition
- collecte ou transporte des déchets constitués de matières naturelles non dangereuses issues de l'exploitation agricole ou sylvicole, de fumier ou de lisier, des boues d'épuration ou des déchets biodégradables de jardin et de parc
- collecte et transporte des déchets provenant de sa propre activité
- collecte ou transporte des déchets exclusivement dans l'enceinte du site d'activité ayant produit les déchets en question

L'enregistrement porte le numéro R17/00133 et est valable jusqu'au 02/05/2022.

L'enregistrement doit être renouvelé sur base d'une demande qui doit être introduite auprès de l'Administration de l'environnement au moins 1 mois avant son expiration.

Une copie du présent enregistrement doit accompagner chaque transfert.

Cet enregistrement ne dispense pas du respect d'autres obligations légales, nationales ou internationales, en matière de transfert de déchets.

Robert Schmit
directeur

Deutscher Text umseitig

English Translation overleaf